



Disponible en ligne sur
SciVerse ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
EM|consulte
www.em-consulte.com



Mémoire

L'acte incendiaire, son sujet et sa signification : propositions à partir du *Saint Genet* de Jean-Paul Sartre

Arson and meaning: Proposals from Saint Genet by Jean-Paul Sartre

Jérôme Englebert

Département psychologies et cliniques des systèmes humains, université de Liège, boulevard du Rectorat, bâtiment B33, 4000 Liège, Belgique

INFO ARTICLE

Historique de l'article :
 Reçu le 29 octobre 2011
 Accepté le 1 mars 2012
 Disponible sur Internet le 9 octobre 2012

Mots clés :
 Acte
 Herméneutique
 Incendiaire
 Phénoménologie
 Pyromanie
 Sens
 Signification

Keywords:
 Act
 Arson
 Arsonist
 Fire setter
 Hermeneutic
 Meaning
 Phenomenology
 Pyromania
 Sense

RÉSUMÉ

Dans cet article, nous étudions l'acte incendiaire selon une méthode que nous empruntons à la philosophie de Jean-Paul Sartre. Dans la psychobiographie qu'il consacre à Jean Genet, il pose les questions de l'herméneutique de l'acte infractionnel et de sa signification sociale. Après un rappel des notions essentielles de la littérature internationale concernant les incendiaires (et notamment les confusions avec la pyromanie), nous proposons des pistes phénoménologiques et existentielles pour discuter de l'acte infractionnel (ici en particulier celui de mettre le feu) en dehors du causalisme psychique inspiré de la psychanalyse. La « criminogenèse » laisse ici place à une interrogation identitaire dans laquelle nous discutons de la place que prend le feu dans l'histoire en devenir du sujet et dans ses relations à autrui.

© 2012 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

ABSTRACT

Objectives. – In this paper, we studied fire setters with the hermeneutics' method from the philosophy of Jean-Paul Sartre. In the psychobiography of Jean Genet, the philosopher raises issues of the infractional acting and its social meaning.

Methods. – After recalling the basic notions of international literature about fire setters (including confusion with pyromania, diagnostic problems proposed by the DSM-IV and the concept of “communicative arson”), we propose phenomenological and existential clues to discuss the act and its meaning. It is the unlawful act that is analysed and more specifically the arson. We propose different analysis than the psychic causality which is inspired by psychoanalysis. The criminogenesis gives way to a questioning of identity, about the place of fire in the subject's history and within its relationships to others. As proposed by Sartre, the paradigm of this research is to consider the meaning “as the return of the future in the present”. The second field of this study is an analysis of three clinical cases. These cases are the result of a forensic practice. The method is focused on the analysis of a narrative and autobiographical production. By this way we studied the temporal process of these three arsonists.

Results. – A comparative reading of the psychobiography of Jean Genet written by Sartre and of the situation of arsonists gives accurate information. The “criminogenesis” gives way to a questioning of identity. In this way we discuss the meaning of fire in the subject's history and within its relationship to others. We highlight the inscription of the act in the social and constitutive process of the individual. From the clinical material, the author demonstrates a link between arson and construction of identity. Identity is considered as a dialectic between “*ipse*” and “*idem*”, as suggested by Ricœur. We can therefore consider the real sense that the arson has from the perspective of the actor but also from the viewpoint of the society and these conceptions may be similar or different. In clinical practice, we recommend to pay special attention to how the fire is part of the biography of the patient.

Conclusions. – The fascination for fire is a source of meaning which can be radically different depending on whether we consider the external interpreter (the world or the clinician) or the author of the action.

Adresse e-mail : jerome.engagebert@ulg.ac.be

The basic principles of hermeneutics, as described by Gadamer and Ricœur, are to demonstrate that the understanding and the interpretation are not only the methods used in the human sciences but are also part of the fundamental processes inherent in human nature. Hermeneutics in general is the opposite of a doctrine of truth. It rather seeks to show arbitrarily how the interpretation and the search for meaning are paradigmatic of the human experience.

© 2012 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

- « – Je le connais votre type, me dit-il. Il s'appelle Érostrate. Il voulait devenir illustre et il n'a rien trouvé de mieux que de brûler le temple d'Éphèse, une des sept merveilles du monde.
– Et comment s'appelait l'architecte de ce temple ?
– Je ne me rappelle plus, confessa-t-il, je crois qu'on ne sait pas son nom.
– Vraiment ? Et vous vous rappelez le nom d'Érostrate ? Vous voyez qu'il n'avait pas fait un si mauvais calcul ».
« Érostrate », *Le Mur*, Jean-Paul Sartre ([30], p. 79).

1. Introduction : la signification de l'acte

Un individu reconnu responsable d'un incendie devient un incendiaire. S'agit-il d'une entité diagnostique ? D'un concept criminologique ? D'un trouble psychiatrique ? D'un trait de personnalité ? Il n'est guère aisé de répondre de manière définitive à ces questions.

Nous pouvons en revanche, pour entamer notre réflexion, observer que l'attribut « incendiaire » est accolé dès la commission d'un acte unique (qui pourra ou non se répéter). Si, d'un point de vue légal et juridique, il est logique de juger un individu sur l'acte pour lequel il est inculpé, il en va autrement du point de vue psychologique. En effet, l'acte infractionnel – au demeurant jamais accessible objectivement pour le clinicien, même lors des plus fortes évidences – n'est pas l'unique élément d'analyse permettant une compréhension psychologique du sujet. Au côté de cet acte infractionnel, le travail du clinicien est d'observer la « commission » par le sujet d'actes « quotidiens » que l'on appellera volontiers « comportements ». L'intégration de l'analyse de ces comportements – et particulièrement leurs répétitions – permettra au clinicien de proposer des hypothèses sur le fonctionnement psychologique du sujet. Par ailleurs, il est probable que la subtilité de la psychologie légale se situe dans la tentative de différencier ces deux types d'actes (acte infractionnel et comportements) et de leur chercher d'éventuelles articulations ou paradoxalement des dissonances.

Ce sont l'analyse et l'observation du fonctionnement psychologique qui permettront de proposer des hypothèses diagnostiques. Dans un second temps (qui ne sera pas nécessairement diachronique au premier temps d'analyse), il sera pertinent de confronter et d'articuler ces hypothèses psychologiques, issues de l'analyse comportementale, à l'acte infractionnel commis afin de proposer de nouvelles hypothèses concernant le sens de l'acte commis ou le risque de récurrence, par exemple.

Enfin, il est possible d'entrevoir un troisième temps d'analyse consistant à interroger l'acte dans une optique phénoménologique et existentielle. L'étude de l'acte humain (qu'il soit infractionnel ou non) ne peut échapper à un examen fondamental de son sens et de sa signification. Dans le cas qui nous occupe, la conception classique de cette herméneutique est de réaliser une « criminogénèse », et, dès lors, de chercher dans l'histoire passée du sujet les déterminants et les raisons et causes du « passage à l'acte ». Ce dernier concept est d'ailleurs lourd de sens, car parler d'un « passage » suggère qu'il y aurait, par principe, un état précédant l'acte et, suite à un moment de basculement, un saut qualitatif de l'état passif à l'état actif. La psychanalyse s'imbrique entièrement dans cette perspective causaliste : il existe une

archéologie de l'acte qu'il convient de traquer et de reconstituer. La méthode est celle de l'interprétation et de la recherche de significations dans l'enfance ou l'histoire du sujet.

Le génie de Sartre est, à contre-courant, de proposer une vision fondamentalement opposée à ce principe causaliste et rétrospectif. Son hypothèse apparaît dans de nombreux textes, mais c'est une citation de *l'Être et le néant* qui nous semble expliciter au mieux son point de vue : « Nous accordons aux psychanalystes que toute réaction humaine est, a priori, compréhensible. Mais nous leur reprochons d'avoir justement méconnu cette "compréhensibilité" initiale en tentant d'expliquer la réaction considérée par une réaction antérieure, ce qui réintroduit le mécanisme causal [...] » ([32], p. 504). L'astuce sartrienne se situe dans une explication où la temporalité se développe dans un paradoxe causal : « Nous concevons en effet tout acte comme phénomène compréhensible et nous n'admettons pas plus le hasard déterministe que Freud. Mais au lieu de comprendre le phénomène considéré à partir du passé nous concevons l'acte compréhensif comme un retour du futur vers le présent » ([32], p. 503). Par une suggestion magique, c'est le futur qui fait un « retour » dans l'actualité ; ou, pour dire plus simplement : l'acte prend sens dans la temporalité existentielle qu'il va construire. Il ne s'agit maintenant plus (uniquement) de s'intéresser à l'histoire passée d'un individu, mais à son histoire future. Celle qui n'existe pas encore, mais, paradoxalement, la seule à laquelle, en fin de compte, nous avons réellement accès.

Comme le souligne Deleuze [6] à son propos, Sartre est un philosophe de l'action, il propose une philosophie de « l'homme en situation » ([31], p. 17). Une des voies qu'il emprunte pour mener à bien ce projet est de se consacrer à des études biographiques de grande ampleur où il aborde les questions de la totalité et du projet existentiel. Il a consacré de célèbres études à Baudelaire [33] – sa première tentative de psychobiographie – à Jean Genet [34], à Flaubert [36] – son étude la plus colossale qui rejoint le plus cette tentative de connaissance totale d'un homme à son époque – et à Mallarmé [37] – essai incomplet publié posthume. Son *Saint Genet* est l'ouvrage sur lequel nous allons articuler la majeure partie de notre réflexion, car il a le mérite de s'intéresser à un délinquant – fût-il de génie – et précisément de montrer comment un acte peut être à l'origine d'un ensemble de significations face auxquelles le sujet (ici Jean Genet) est amené à poser des choix et à construire un projet existentiel en se confrontant à ce que Sartre appelle l'« aliénation ».

Nous prenons le parti d'exposer à travers cet article en quoi l'herméneutique sartrienne est féconde pour appréhender le sujet et la signification de l'acte incendiaire (et, bien que nous limitons notre propos à cette matière, probablement d'autres types d'actes délinquants). Auparavant, il convient de revenir sur les nombreuses ambiguïtés diagnostiques que suscitent ces sujets qui « mettent le feu », et de résumer les connaissances issues de la littérature internationale.

2. Incendiaire ou pyromane : de nombreuses ambiguïtés diagnostiques

2.1. Données épidémiologiques

La première étude systématique sur une population d'incendiaires ($n = 1500$) fut réalisée par Lewis et Yarnel [18]. Elle est

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/314723>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/314723>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)